

QUÉLQUES INSTRUMENTS CANADIENS- FRANÇAIS DE CORRECTION DE NOTRE LANGUE

Si l'on s'en tient à son étymologie, le mot *instrument* implique une construction. C'est une machine, un appareil, un outil plus ou moins simple, plus ou moins compliqué qui sert à produire un travail déterminé, utile ou simplement esthétique.

Voilà la fonction positive de l'instrument.

En pratique, l'inverse est aussi vrai, car il y a des instruments de destruction aussi bien que de construction.

Essayons d'établir la valeur utile de certains instruments de correction de notre langage. Ce ne sera point du temps perdu. En effet, la langue est vivante et partagée entre des influences contraires. Elle se recrée au même moment qu'elle se désagrège. Et c'est le devoir de ceux qui l'aiment et la servent de s'employer à la débarrasser, dans toute la mesure du possible, de ce qui travaille contre elle, pour accentuer et rendre cohérente l'action de tout ce qui travaille pour elle. Aussi est-ce par la culture des puissances inhérentes de vie, et la restriction, voire même l'extirpation, des puissances de mort, que l'on se rendra digne de voir la langue française s'épanouir pleinement chez nous, de telle façon qu'elle assure et accroisse le devenir de notre entité culturelle et nationale au Canada.

Parmi les instruments constructifs, considérons au premier chef les grammaires, les vocabulaires, les glossaires et les dictionnaires, préparés ou composés par nos compatriotes les plus éclairés sur les questions de langage.

Certes, la consultation de tels livres ne dispense pas de recourir à ceux de France ! Mais, portant sur des points où nous sommes particulièrement faibles, ils nous permettent

d'opérer aussitôt les redressements les plus indispensables. Libre à nous de suppléer ailleurs à nos carences plus générales.

Ainsi en est-il de la grammaire de l'abbé Aubert, faite pour nous. Car il y a, évidemment, des défauts de syntaxe qui nous sont propres, comme il en est d'autres qui touchent directement les Belges, les Suisses romands, etc.

À tels maux tels remèdes.

Mais les instruments dont je désire surtout m'entretenir avec vous sont encore plus topiques, si j'ose employer ce terme médical, et malheureusement plus négligés des classes moyennes et populaires, et même aisées, puisqu'il ne peut s'agir ici des écrivains, des professeurs et de tous ceux qui par vocation sont les serviteurs attitrés de la langue française.

Nos gens admettent, au moins pour les années de scolarité, que la grammaire est essentielle, et beaucoup conservent à portée de la main ce vieux code de la parole écrite et parlée, même lorsqu'ils ont fini (ce que l'on appelle *fini*) leurs études. Un nombre plus restreint consultent de temps à autre leur grammaire, au moment de griffonner une lettre, ou de trancher une difficulté survenue au cours d'une discussion : par exemple, lorsque l'on veut tricher aux concours du Professeur Toc ou au Programme encyclopédique de la Maison X !

Hélas ! cela ne suffit point. Une bonne grammaire française et une bonne grammaire canadienne-française doivent, l'une et l'autre, être mises en évidence sur la table de la grand'chambre, dans toutes nos maisons, à la ville et à la campagne, à côté du dictionnaire, de la Bible et de l'Évangile. Et nous y devons tous recourir; car, de même que la connaissance toujours renouvelée des vérités de la foi assure la permanence de notre catholicité, parallèlement, quoiqu'à un autre degré, notre retour constant aux sources d'épuration de la langue française pose et affirme le fait de la survivance de notre idiome national.

Revenons toutefois au glossaire, au vocabulaire et au dictionnaire, qui prolongent l'action bienfaisante de la grammaire ?

Dès 1880, Oscar Dunn, constatant la corruption qui menaçait notre parlure et désireux de témoigner son attachement à nos plus beaux vocables, a publié son petit *Glossaire franco-canadien*. Certes, il n'y a pas omis les locutions soi-di-

sant vicieuses en usage au Canada. Il voyait trop juste. Précurseur d'un mouvement de réaction contre notre défaitisme linguistique, il a distingué entre la mal et le bien, de telle façon que, nous indiquant nos erreurs, il a tout de même réhabilité quelques-uns de nos vocables, comme *brunante*, *sucrierie*, *tire*, etc. C'était se dévouer à la saine philologie française chez nous.

Combien Oscar Dunn était mieux inspiré que l'abbé Demers ! Celui-ci aurait pu sauver, en grande partie, notre architecture d'église, et il l'a gâtée, introduisant à sa place un pseudo-italianisme du plus déplorable goût, ce qui retarda d'un siècle l'essor naturel de cet art et contribua à provoquer la démolition de véritables œuvres de choix !

Oscar Dunn, lui, ne se méprit point, quand il composa son livre. Et Louis Fréchette, en préfaçant ce précieux recueil, montra nettement qu'écrivains et glossateurs peuvent et doivent faire bon ménage, même sous nos climats, et que l'homme de science véritable respecte l'art et la vie.

L'ouvrage d'Oscar Dunn n'eut cependant pas un rayonnement assez étendu. D'ailleurs, si intéressantes qu'elles fussent, ces pages demeurèrent incomplètes. L'auteur, mort peu d'années après leur parution, n'eut point le loisir de réaliser tout son rêve. Cependant, telles qu'il nous les a laissées, elles accentuaient et révélaient un esprit d'éveil chez les nôtres, éveil dont il serait intéressant de relever les traces chez Hubert La Rue, Chauveau, Gérin-Lajoie, l'abbé T. Maguire, Arthur Buies, Tardivel, Gingras, l'abbé Caron, etc.

Dunn lui-même nous apprend quelle gratitude il doit au manuscrit du notaire Odier, de Sherbrooke ; et j'ai, pour ma part, en consultant le dictionnaire de Boiste, qui avait appartenu au sénateur Antoine Juchereau-Duchesnay, j'ai trouvé dans les marges des annotations fort judicieuses, de véritables précisions *canadiennes*, tracées de la main elle-même de seigneur de Sainte-Catherine de Fossambault. Un glossateur, pas plus qu'un grammairien ou un artiste, ne naît guère par génération spontanée. Le milieu le suscite. Et cette constatation doit encourager ceux qui se consacrent au relèvement de notre langage. Ils ne s'avancent pas imprudemment. Derrière eux, ils sont sûrs de trouver des camarades qui les comprennent et, au besoin, les appuient et ne cesseront de les appuyer. Personne n'est seul, dès qu'il

touche aux cordes sensibles de la nation. Quelqu'un est aussitôt là, qui vibre au même diapason.

Toutefois, c'est à la Société du Parler français au Canada qu'il faut en venir pour constater l'importance croissante de la campagne si modestement déclenchée par Oscar Dunn, ses prédécesseurs et ses contemporains.

Il y a d'abord le travail efficace accompli par le *Bulletin du Parler français* et du *Canada français*. Ces deux revues, l'une à la suite de l'autre, ont régulièrement consacré à la rectification de notre langage des rubriques préparées en comités particulier et général, qu'elles ont ensuite largement diffusées dans nos collèges, nos couvents, etc., au moyen de feuilles volantes.

On peut juger des progrès accomplis par notre linguistique, créée ici de toutes pièces, si l'on prend la peine de compulsier le *Glossaire du Parler français au Canada*, livré aux chercheurs, techniciens ou profanes, en 1930. Ce glossaire contient :

- 1° Les mots et locutions en usage dans le parler de la province de Québec et qui ne sont pas admis dans le français d'école ;
- 2° La définition de leurs différents sens, avec des exemples ;
- 3° Des notes sur leur provenance ;
- 4° La prononciation figurée des mots étudiés.

Oscar Dunn n'a pas travaillé sans liaison avec les siens. La Société du Parler français au Canada non plus, et même encore moins, car elle a entraîné dans son élan même les plus éloignés de ses membres et de ses correspondants. Elle a trouvé partout des sympathies et ses comités d'études ont fort heureusement travaillé. Son glossaire est en quelque sorte l'œuvre d'une race qui veut s'exprimer et s'affirmer par son langage.

Ouvriers de la langue française, parfois tentés de jeter le manche après la cognée, prenez enfin conscience du fait que, si ingrat que vous paraisse votre labeur à de certaines minutes, il ne peut à la longue que produire des fruits. Puisse-t-on vivre tous assez longtemps pour les récolter ensemble! Déjà un peu de manne tombe des cieus propces. . .

Il appartenait à deux secrétaires généraux de la Société du Parler français au Canada, MM. Adjutor Rivard et Louis-Philippe Geoffrion, de composer des essais qui font

pendant au *Glossaire* de leur docte compagnie. Nous devons au juge Rivard *Etudes sur les Parlers de France au Canada*. C'est à la fois une histoire, une grammaire et une défense de notre langue franco-canadienne. Quant à M. Geoffrion, dans ses trois volumes de *Zigzags autour de nos Parlers*, il scrute, comme il l'écrit lui-même, nos locutions populaires, en recherche l'origine, en raconte la vie, en considère l'usage.

Il y a bien encore M. l'abbé Étienne Blanchard, dont on voit partout les brochures de vulgarisation; sans oublier les sociétés, associations, ligues et cercles où l'on s'emploie à notre réfection linguistique.

En outre, notre gratitude voudrait citer tous les instituteurs et toutes les institutrices, tant laïcs que religieux, qui ont fait de l'enseignement de la langue française un apostolat si riche qu'ils ont préparé le terrain aux œuvres actuelles et à venir, et élevé les âmes de nos meilleurs fils et de nos meilleures filles, non pas seulement jusqu'au respect de notre langue, mais jusqu'à son culte le plus fervent et à sa pratique la plus correcte et la plus durable.

Et comment passer sous silence Mgr Paul-Eugène Roy et Mgr Camille Roy, les deux animateurs, avec tant de collègues dévoués jusqu'à l'héroïsme, des deux Congrès de 1912 et 1937? Cet héroïsme ne se confinait pas à Québec ou à Montréal, ou à la province de Québec, mais il embrassait tout le Canada, tout le nouveau monde français, de Halifax à Victoria, à la Nouvelle-Angleterre, à l'Ouest étatsunien, à la Louisiane et à Haïti.

Non ! se donner à l'œuvre de la sauvegarde et de l'extension de la langue française en Amérique n'est point s'isoler sur un promontoire battu de tous les courants extérieurs ! N'est-ce pas plutôt travailler coude à coude, dans la joie profonde de se retrouver frères et légion, tous et chacun entraînés dans un mouvement total de plus en plus incoercible ?

Et cela nous fait comprendre davantage les mérites de ceux qui furent les ouvriers de la première heure. Ils eurent des amis, il est vrai. Mais on pouvait encore compter ceux-ci ! Ils ont forgé des instruments adaptés à nos besoins et capables d'assurer notre survie.

Quant à l'Office de linguistique, établi à Montréal par la Société des Écrivains canadiens, il est appelé à rendre, et il rend déjà, de signalés services.

Il en est de même de certaines émissions radiophoniques, par exemple celle qui s'intitule *les Fureurs d'un Puriste*, et où M. Paul Morin s'en donne à bouche-que-veux-tu, tout au plaisir de fustiger nos fabricants de fautes contre la langue française.

Certes, voilà autant d'indices favorables.

Mais nous ne vous cachons point que la tâche reste difficile. Les difficultés, toutefois, commencent d'être d'un autre ordre; et les périls sont quelque peu moindres, et parfois, semble-t-il, beaucoup moindres! Il y a du soleil dans l'espace. Nous perçons peu à peu ces terribles horizons bouchés qui nous étouffaient. Nous voyons au delà, avec une assurance jusqu'ici réservée à une trop rare élite.

Quoiqu'il en soit, nous sommes toujours à l'heure de l'action. L'effort général doit se développer, sans pour cela nuire à des spécialisations devenues urgentes, et qui ne sauraient impunément refuser de s'encadrer dans le rythme de notre vie moderne ou de correspondre avec exactitude aux exigences de nos conditions économiques.

Trois volumes récents tentent ici de nous satisfaire: le *Vocabulaire pratique de l'Anglais au Français*, de M. Léon Gérin; *l'Expression juste en Traduction*, de M. Pierre Daviault; et *De l'Anglais au Français en Electrotechnique*.

Il y a quelques semaines, M. Édouard Montpetit disait qu'il était temps de consacrer une étude d'ensemble à l'œuvre de M. Léon Gérin. Et je crois, si l'on me demande mon avis là-dessus, que M. Montpetit est le plus qualifié des hommes pour entreprendre et mener à sa fin une pareille étude. Mais déjà, que n'y aurait-il pas à écrire sur *le Type économique et social des Canadiens!* Peut-être que le plus achevé de l'œuvre de M. Gérin est en ces pages.

Or, le *Vocabulaire* aussi a de l'importance, et il n'entre pas dans le cadre de cet article d'en traiter *in extenso*. Ce livre est admirablement conçu. La seule chose à lui reprocher est d'être forcément incomplet. Ainsi, pour traduire *Rate of Exchange*, on voudrait plus que *agio* et la définition de Bescherelle, lorsque, en ouvrant *le Temps*, de Paris, on trouve bien autre chose encore sous la rubrique *cours des*

changes. Il en est de même pour l'expression *exchange*, qui ne signifie pas seulement *foire*, *marché* et *halle*, mais également *place*, comme on le lit dans les revues financières de France : *place de Paris*.

J'ai passé bien des heures à consulter le *Vocabulaire* de M. Gérin. Tout y est instructif, tout concourt à préciser notre langue et à ne point perdre le sens du génie français au cours d'une traduction. Que l'auteur nous pardonne de vouloir qu'il enferme plus que tout dans les trois cents pages de son précieux ouvrage.

M. Pierre Daviault, lui, ne se contente pas de définir. Il explique. Et ce procédé me rappelle celui qu'emploie H. W. Fowler pour la composition de son *Dictionary of Modern English Usage*. L'analogie est assez lointaine, il est vrai, et elle n'enlève rien à l'originalité du bouquin de notre compatriote. J'aime beaucoup ces « notes de traduction », de M. Daviault, quoique j'aie encore la faiblesse de souhaiter qu'elles comprennent bientôt plus de termes mis en lumière.

Des instruments de précision comme ceux de MM. Gérin et Daviault sont appelés à rendre des services extrêmes. On désire qu'ils combent l'attente. Mais, comme rien ne s'improvise ici, c'est le temps qui ajoutera à la masse des observations et des découvertes. De tels livres se composent comme par alluvion.

Le recueil de M. René Dupuis, si consciencieusement fait, n'échappera point à cette règle. La science de l'électrotechnique est éminemment évolutive. Et un auteur ne cessera guère de courir, qui entendra ne pas se laisser dépasser.

De l'Anglais au Français en Electrotechnique est un instrument de bonne qualité. Les compagnies anglo-canadiennes d'utilités publiques, chose curieuse et de bon augure, ont vite reconnu ce fait et en ont profité pour permettre qu'on répande cet ouvrage parmi leurs employés, qu'il s'agisse du personnel des bureaux, des contremaîtres ou des ouvriers.

Qu'est-ce que cela indique outre la valeur du livre ?

Ceci, tout simplement. Que nos longs efforts pour mieux parler et mieux écrire notre langue, tout en nous réhabilitant à nos propres yeux, nous méritent le respect de nos concitoyens d'expression anglaise, qui n'ont jamais eu que du mépris pour les trembleurs, les pleutres et les invertébrés !

Voilà pour les instruments canadiens-français de correction de notre langage.

Trois fois hélas ! l'on compte aussi des instruments d'in-correctioin et de destruction.

À l'exemple de Caton l'Ancien lançant l'anathème *Delenda Carthago !* nous ne devons point cesser de pousser le cri : *Il faut détruire ce qui nous détruirait !*

Ce qui nous détruirait . . .

C'est cela même que nous souhaiterions avoir quelque jour le loisir d'examiner, en nous bornant à deux ou trois points.

Mais non pas avant de signaler le précédent si favorable établi par des écrivains français, groupés sous la direction de S. E. Mgr Georges Grente, de l'Académie française. S. E. Mgr Grente, en effet, invite Mgr Camille Roy, P. A., V. G., à participer à la rédaction d'un dictionnaire des lettres françaises dans le monde.

Ce sera un nouveau livre à ajouter à la série des instruments de notre culture, et, cette fois, l'un des plus complets!

Maurice HÉBERT.
